



Conférence Débat LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DE SANTÉ : COMMENT LES RÉDUIRE ?

**JEUDI 6 JUIN 2024
DE 9H30 À 12H30**



**Maison internationale
des langues et des cultures
Université Jean Moulin - Lyon 3
35 rue Raulin - Lyon 7**



Inscription en ligne

En partenariat avec



FACULTÉ DE DROIT
CRDMS | IFROSS
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT
ET MANAGEMENT DES SERVICES DE SANTÉ



Programme

9H30-10H - Accueil café

Co ouverture par la Présidence de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Directeur de l'IFROSS / Retour sur les résultats enquête réseau associations FAS sur le sujet

10H10-10H40 - Intervention éclairante

Alexis Bouchalais, Doctorant en droit (IFROSS/CRDMS)

« Etude du principe de non-discrimination dans l'accès aux soins : les enjeux de la lutte contre les inégalités territoriales de santé ».

10H40-11H - Témoignage

Une personne concernée membre du Groupe de Travail régional Expression directe. Témoignage de son expérience et de ses stratégies mises en œuvre pour accéder à une offre de soins

11H - 12H30 - Table ronde débat

Intervenants qui présenteront des projets et des solutions concrètes contre les effets négatifs.

- **Daniel Bideau**, Vice-Président UFC Que Choisir national
Animateur du réseau santé UFC Que Choisir
- **Anna Gousset-Jarno**, Coordinatrice du Contrat Local de Santé
Ville de Clermont-Ferrand
- **Guillaume Rousset**, Enseignant-chercheur en droit à l'IFROSS
Directeur du CRDMS - Université Jean Moulin-Lyon 3
- **Maxime Bertolini**, Coordinateur du Pôle de santé inter-professionnel de Saint Martin d'Hères, Femasaura and Co
- **Rébecca Raynaud**, Sous-Directrice Maîtrise des Dépenses de Santé
CPAM du Rhône

*Clôture par la Présidence de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
et le Directeur de l'IFROSS*